



# PROJET PEDAGOGIQUE

## VACANCES SPORTIVES SAINT-MEDARD-EN-JALLES

1. Définition et présentation
2. Objectifs
3. Moyens
4. Stratégie (organisation et mise en œuvre)
5. Evaluation

## Définition et présentation

Les « Vacances Sportives » sont un dispositif initié et soutenu par le Conseil Départemental et la CAF et mis en place par la commune de St Médard en Jalles.

Elles fonctionnent sur neuf semaines pendant les vacances scolaires et accueillent les enfants âgés de 10 à 16 ans.

A travers leur organisation, les Vacances Sportives permettent aux jeunes de découvrir et de s'initier aux activités physiques et sportives. Elles participent au développement et à l'épanouissement de l'enfant grâce à son mode de fonctionnement en collectivité.

## Objectifs

Les objectifs des Vacances Sportives s'orientent en direction des trois principaux axes du Projet Éducatif Local mis en place par la commune :

- Développer la socialisation et la marche vers la citoyenneté
- Permettre l'épanouissement des enfants et des jeunes
- Favoriser l'égalité des chances

Pour répondre à ces trois critères, les Vacances Sportives peuvent se résumer en quatre objectifs,

### 1. Objectifs sociaux-éducatifs

- Garantir la mixité en tenant compte du sexe , de la classe sociale et du handicap.
- Respecter les autres et soi-même.
- S'adapter à un mode de vie et à des règles communes.
- Se familiariser et adopter un comportement éco-citoyen.
- Rendre autonome et responsable les enfants en les associant aux choix des activités.
- Favoriser l'échange entre les enfants, les éducateurs et les familles.

### 2. Objectifs physiques et moteurs

Développement de la motricité à travers la mise en place de différentes activités physiques et sportives.

Ces activités vont chercher à développer de nouvelles habilités motrices chez l'enfant (coordination, adresse, force, vitesse) grâce à leur logique interne propre, enrichie par l'apport de variables mises en place par les éducateurs.

### 3. Objectifs affectifs

- Acquérir une connaissance de son corps et de l'hygiène de vie.
- Découvrir des nouvelles sensations.
- Identifier et appréhender des rôles différents suivant les activités et les situations.
- Gérer ses émotions face à de nouvelles situations et de nouveaux environnements.
- Accepter les décisions des éducateurs et des arbitres.

#### 4. Objectifs sportifs

- Découvrir et s'initier aux différentes familles d'activités physiques et sportives et à leurs didactiques.
- Proposer une complémentarité à l'offre locale.
- Offrir la possibilité d'un choix sportif aboutissant sur de futures inscriptions dans un club.

## Moyens

Pour mener à bien ces objectifs, 3 types de moyens peuvent être dénombrés:

- humains
- matériels
- financiers

#### 1. Moyens humains

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur, d'un directeur-adjoint (pendant les vacances été) et d'éducateurs diplômés. L'effectif de l'équipe sera déterminé en fonction des inscriptions. Le personnel des Vacances Sportives se répartit entre agents municipaux (titulaire ou contractuel) et vacataires (STAPS, BEES ou BPJEPS)

Les missions de l'équipe d'animation sportive :

	Directeur	Adjoint	Équipe
Avant	Préparation des Vacances Sportives : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration du projet pédagogique et programme d'activités.</li> <li>• Recrutement des éducateurs</li> <li>• Logistique (équipe, transport, matériel).</li> <li>• Mise en place du fonctionnement.</li> <li>• Gestion de la communication et des inscriptions.</li> <li>• Gestion financière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à l'élaboration du projet pédagogique et programme d'activités.</li> <li>• Aide logistique à la mise en place du fonctionnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Propose des activités sportives diverses et variées à partir des objectifs du projet pédagogique.</li> <li>• Assiste aux formations proposées.</li> </ul>

Pendant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répond aux attentes des familles.</li> <li>• Interlocuteur principal des familles (liaison, information et accueil).</li> <li>• Suivi du projet pédagogique.</li> <li>• Veille à la sécurité affective et physique des enfants.</li> <li>• Lien entre les services et acteurs de la collectivité.</li> <li>• Coordination et gestion de l'équipe.</li> <li>• Suivi administratif et logistique du déroulement (présences, accueil, repas).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi du projet pédagogique.</li> <li>• Coordinateur pédagogique de l'équipe.</li> <li>• Veille au bon déroulement logistique du dispositif.</li> <li>• Assure la liaison entre le directeur et l'équipe</li> <li>• Veille à la sécurité affective et physique des enfants.</li> <li>• Encadrement plus suivi de séances.</li> <li>• Évaluation des intervention des éducateurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autonomie, réactivité et prise d'initiative.</li> <li>• Suivi du projet pédagogique.</li> <li>• Veille à la sécurité affective et physique des enfants.</li> <li>• Encadre les séances d'activités à partir des objectifs du projet pédagogique.</li> <li>• Veille au bon déroulement de la vie quotidienne du groupe (dynamisme, intégration).</li> <li>• Rôle d'information auprès des parents.</li> </ul>
Après	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation du bilan et des évaluations quantitatives et qualitatives.</li> <li>• Rangement du matériel.</li> </ul>		

L'équipe d'animation est garante de l'application des règles et des objectifs du projet pédagogique.

## **2. Moyens matériels**

- Les équipements municipaux (salles de sports, terrains de grands jeux, dojo, salle de gym, pas de tir à l'arc, espace aquatique)
- Le matériel pédagogique en bon état, varié et adapté :
  - municipal, appartenant au service des sports.
  - loué à des prestataires.
- Le matériel de bureautique et administratif du service des sports (tableaux de bords informatiques par exemple).
- Les véhicules municipaux pour le transport des enfants et la logistique.

## **3. Moyens financiers**

- Participation de la municipalité
- Participation des familles
- Subvention de la CAF (PSO)
- Subvention du Conseil Général

# **Stratégie (organisation et mise en oeuvre)**

## **1. Périodes de fonctionnement**

- Vacances d'hiver (1ère semaine)
- Vacances de Pâques (1ère semaine)

- Vacances d'été (4 semaines au mois de juillet et 2 dernières semaines du mois d'août)
- Vacances de la Toussaint (1 semaine)

## **2. Information et inscriptions**

- L'information auprès des enfants et des parents se fait en amont des inscriptions dans les écoles élémentaires et les collèges de la ville. De plus, des informations sont diffusées sur le site internet de la ville.
- Les inscriptions des enfants se font au service Facil'e Famille aux dates prévues. Pour les Vacances Sportives d'été, les dossiers sont à retirer au forum d'information début mai ou au service des sports par la suite.

## **3. Organisation des groupes et des activités**

Les inscriptions se font à la semaine et les enfants sont répartis par tranches d'âge.

- Les stages des 10 à 11 ans et des 12 à 16 ans. Les jeunes effectuent un stage sur quatre demi-journées afin de l'approfondir. Des activités de découvertes lors sont proposées tous les après-midi.

Les activités proposées peuvent se décliner en plusieurs familles. Elle vont être abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage sportif, mais également la connaissance (histoire, règles ...) et l'environnement (pour les activités de pleine nature ou urbaines).

On peut définir 9 familles d'activités :

- Sports collectifs (football, rugby, handball...)
- Sports de raquettes (badminton, tennis, squash...)
- Sports aquatiques (natation, water-polo...)
- Sports nautiques (voile, surf...)
- Sports urbains (roller, skate...)
- Sports d'opposition (judo, boxe...)
- Sports athlétiques (athlétisme, haltérophilie...)
- Activités Physiques de Pleine Nature (tir à l'arc, VTT, course d'orientation...)
- Activités gymniques (trampoline, tumbling, accroport...)

## **4. Organisation d'une journée type**

- 8h00 à 9h00: accueil des familles et des enfants, arrivées échelonnées des éducateurs
- 9h00 à 9h30: préparation du matériel et organisation des groupes

- 9h30 à 11h30: activités sportives
- 12h00 à 14h00: repas et temps libre
- 14h00 à 14h30: préparation et organisation des groupes
- 16h30 à 17h00: goûter et choix des activités du lendemain
- 17h00 à 18h00: accueil des familles, départ des enfants et des éducateurs

### **5. Organisation d'animations hebdomadaire**

Afin de favoriser les échanges entre les familles et les éducateurs, des animations peuvent être proposées aux parents et aux enfants.

- La rencontre sportive parents-enfants:  
Elle favorise l'échange entre les familles et les éducateurs, et modifie le contexte de rencontre dans un esprit convivial et sportif. Cette manifestation permet aux parents de partager et de découvrir les activités pratiquées par leurs enfants, proposées par les éducateurs.

### **6. Réunion de l'équipe**

- L'équipe d'animation se réunit, avant chaque période de Vacances Sportives, le but est de préparer les programmes d'activités et d'organiser son fonctionnement, en cohérence avec le projet pédagogique
- A la fin de chaque semaine de fonctionnement, un bilan est établi par l'équipe.
- Cette réunion va permettre:
  - d'évaluer l'impact des actions menées et du déroulement de la semaine
  - de se repositionner sur le projet pédagogique
  - proposer des évolutions et des améliorations

## **Évaluation**

Pour pouvoir dispenser d'un service de qualité, il est indispensable de disposer de moyens d'évaluation, qui vont permettre une analyse complète et proposer des perspectives d'évolutions:

- L'équipe d'éducateurs va, par l'intermédiaire des réunions, pouvoir juger de son travail et de son implication dans le fonctionnement du dispositif. De plus, grâce aux tableaux de bords mis en place, celle-ci va faire une évaluation quantitative et qualitative relative à la fréquentation et aux budgets.

- Le retour des familles est à prendre en compte également. Un questionnaire de satisfaction peut être proposé pour prendre en compte les avis et observations, afin de les traiter et proposer un rapport chiffré. Une prise d'informations plus informelle doit se faire durant les échanges parents/éducateurs au moment de l'accueil. De plus est pris en compte l'avis des enfants tout au long des semaines.
- La hiérarchie va pouvoir également évaluer le dispositif des Vacances Sportives après analyse des bilans de l'équipe d'animation. Mais aussi à travers une observation ponctuelle des activités ou d'un entretien avec les familles.